

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

AMR 19/006/2004- ÉFAI

Informations complémentaires sur l'AU 08/03 (AMR 19/001/2003 du 9 janvier 2003)

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

BRÉSIL

Dr Elma Novais (f), avocate  
Jefferson José de Freitas (h)  
Roxana Novais (f), 14 ans

Londres, le 25 mai 2004

« Je vous remercie de tout cœur pour vos lettres pleines de réconfort et d'humanité, pour toutes ces forces mobilisées afin de tenter de sauver nos vies. Le combat a été difficile depuis que j'ai dénoncé les meurtriers de mon fils. Nous avons été confrontés à beaucoup de difficultés et d'hostilité, et nous avons tous été la cible de nombreuses violences et menaces. Mais grâce à votre soutien à tous, je vais continuer à lutter pour que justice soit faite et pour empêcher que d'autres enfants ne soient tués et que de tels crimes ne restent impunis. »

Extrait d'une lettre adressée par Elma Novais à des membres du Réseau Actions urgentes

En janvier 2003, les membres du Réseau Actions urgentes ont envoyé des milliers de lettres en faveur d'Elma Novais et de ses enfants Jefferson et Roxana, à la suite d'une campagne d'intimidation et de menaces menée contre ces trois personnes. Cette campagne semble avoir visé à intimider Elma Novais, qui œuvrait sans relâche pour que les responsables présumés du meurtre de son fils, Josenildo João de Freitas Júnior, soient traduits en justice. Celui-ci avait été tué par balle en 1999 à Caruaru, dans l'État de Pernambouc, par un groupe d'hommes décrits par des témoins comme des membres de la police militaire et qui appartiendraient à un escadron de la mort.

À la suite du lancement de l'action urgente, la protection d'Elma Novais est passée de douze à vingt-quatre heures sur vingt-quatre. En dépit de quelques menaces voilées et de manœuvres d'intimidation, Elma Novais et sa famille sont restées hors de danger. En juin 2003, Elma Novais a gagné un procès en appel contre la libération des quatre policiers accusés du meurtre de son fils et ceux-ci ont en conséquence été réincarcérés.

Récemment, les autorités de l'État de Pernambouc ont reconnu l'existence d'escadrons de la mort et ont ouvert des enquêtes sur 62 autres homicides susceptibles d'être l'œuvre d'escadrons de la mort agissant dans cet État. Le courage dont a fait preuve Elma Novais en ne cédant ni aux menaces ni aux manœuvres d'intimidation, et la pression juridique qu'elle a exercé ont été essentiels pour parvenir à ce résultat. Elle a reçu dernièrement deux récompenses pour son travail d'avocate.

**Aucune action complémentaire n'est requise pour le moment de la part des membres du Réseau Actions urgentes.  
Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*